

Stage de formation professionnelle



photo Vincent Muteau

Dossier pédagogique

Stage – La production technique en espace public

Durée | 10 jours – 70 heures

Lieu | FAI-AR, Cité des arts de la rue de Marseille

Période | du 12 au 23 avril 2021

Responsable pédagogique | Jérôme Plaza

Formateur·rice·s | Vincent Chiron, Cyrille Elslander, Arnold Gautheron, Richard Gil, Fabrice Merizzi, Bernard Molé, Clémence Levassor, Julien Marchaisseau, Patrick Weiler

Présentation

Des responsables techniques spécialistes de projets artistiques, culturels et événementiels en espace public transmettent leur expérience, leur savoir-faire et leurs outils.

Piloté par la FAI-AR, unique centre de formation dédié à l'art en espace public, conçu et animé par des professionnels spécialistes de l'espace public, ce stage de formation professionnelle répond aux besoins spécifiques des responsables techniques amenés à accueillir des propositions artistiques ou à mettre en œuvre des événements culturels en espace public.

Fêtes des lumières, fêtes de la musique, festivals des arts de la rue, accueil de chapiteaux, installations temporaires ou pérennes d'œuvres plastiques, capitales européennes de la culture... les initiatives artistiques en espace public, de plus en plus nombreuses, se sont diversifiées et requièrent des compétences professionnelles incontournables.

Les espaces publics sont rarement aménagés pour accueillir un spectacle, une installation ou un grand événement. La mise en œuvre de projets artistiques est source d'inventivité mais les contraintes techniques, réglementaires ou de sécurité imposent une méthodologie particulière propre à chaque situation : aspects juridiques, logistiques, flux des publics, gestion du voisinage, usage des bâtiments, voiries, descentes de charges, remises en usage des espaces, etc.

La quantité de facteurs et d'interlocuteurs à prendre en compte nécessite une approche transversale. Les aspects réglementaires s'entrecroisent et demandent de travailler simultanément à partir de textes tels que le code de la construction et de l'habitation, la réglementation ERP, le code de la route, de la navigation ou encore de l'aviation civile. Les techniques utilisées sont parfois plus proches des travaux publics ou du génie civil que du théâtre ou des lieux muséographiques : grues, engins de levage, accroches sur bâtiment, énergie, transports, etc. La question de l'usage est aussi essentielle, elle renvoie aussi bien aux rudiments des métiers techniques qu'aux spécificités de la production, de l'inscription sociale et de la médiation des projets artistiques de territoire.

La réalisation d'une production technique en espace public dans de bonnes conditions dépend ainsi de la prise en compte de la complexité et de la spécificité de ces projets ainsi que de la capacité des responsables de la technique et de la production à être acteurs des transversalités nécessaires à leur mise en œuvre.

Profil professionnel des participants

Public

Responsables techniques de festivals, de théâtres ou de compagnies : directeurs techniques, régisseurs généraux et régisseurs techniques.

Responsables techniques de collectivités.

Chefs de projets événementiels, chargés de production, responsables de programmation.

Prérequis

Être majeur(e) et maîtriser le français.

Avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans les domaines de la direction technique, la régie générale ou technique, la production de projets artistiques ou culturels.

Avoir des connaissances préalables en réglementation ERP.

Accessibilité

Pour toute demande concernant l'accessibilité du stage, contacter Chantal Vasseur : accessibilité@faiar.org

Effectif

12 participants

Objectifs pédagogiques et modalités d'acquisition des compétences

Objectifs

Savoir planifier les étapes de mise en œuvre d'un projet artistique ou événementiel dans l'espace public.
Comprendre le rôle et les responsabilités du responsable technique.
Savoir articuler les différents métiers nécessaires à l'accueil d'un projet dans l'espace public.
Mobiliser les outils d'analyse et adapter les méthodes de travail à une grande diversité de situations.

Compétences visées

Savoir appréhender les étapes de mise en œuvre d'un projet artistique, culturel ou événementiel en espace public.
Savoir constituer une équipe de production technique de projets en espace public.
Savoir identifier et mobiliser les interlocuteurs extérieurs appropriés.
Être capable d'adapter une méthodologie de travail à un contexte spécifique.

Modalités d'acquisition des compétences

10 modules thématiques complémentaires permettent d'aborder l'ensemble des étapes de production technique d'un projet en espace public, de sa préparation à sa réalisation.
Les modules alternent apports théoriques (sous forme d'exposés multimédia animés par les formateurs) et exercices pratiques (sous forme d'ateliers et d'études de cas réalisés en sous groupes).
Des témoignages de professionnels en activité illustrent et complètent les contenus apportés par les formateurs.
Une étude de cas en fin de parcours permet de contextualiser les différents points abordés et de mettre en cohérence une méthode globale applicable à des situations diverses. Cette étude de cas finale constitue l'exercice évalué par l'équipe pédagogique.

Déroulé des contenus pédagogiques

Module 1

Présentation et fondamentaux

Objectifs :

Définir la notion d'espace public

Aborder les spécificités et les transversalités des projets artistiques, culturels et événementiels en espace public

Définir les éléments constitutifs d'une méthodologie d'approche de l'espace public

Définir le rôle du responsable technique

Aborder les codes, les textes réglementaires et les règles fondamentales : ERP, levage, autorisations et habilitations, etc.

Apporter aux stagiaires un outillage fondamental : plans, plannings, budgets, etc.

Durée : 10,5 h

Intervenant : Jérôme PLAZA

Module 2

La technique, un outil au service de l'artisticité

Comment réduire la tension entre artistique et technique, comment faire d'une contrainte un élément de réussite et d'optimisation ?

De quelles façons les objectifs et les contraintes des différents acteurs (artistes, organisateurs, techniciens) peuvent-ils concorder ?

Objectifs :

Appréhender les enjeux de compréhension et de coopération entre artistes et techniciens,

Décrypter des différentes composantes de l'organisation,

Anticiper les contraintes techniques en extérieur,

Appréhender les modalités de gestion du public en extérieur.

Durée : 3,5 h

Intervenant : Julien MARCHAISSEAU

Module 3

Le rapport d'organiseurs d'événements en espace public aux collectivités territoriales

Au travers d'exemples concrets de projets menés par le Pôle Jeune Public, ce module apporte des éléments méthodologiques pour le montage de projets artistiques en espace public en relation directe avec les collectivités territoriales : connaître leur fonctionnement, savoir différencier ces institutions, identifier la structuration de leurs services, ainsi que leurs champs de compétences et d'interventions.

Objectifs :

Savoir adapter sa méthode de travail à la typologie et à la topologie d'un territoire,

Savoir identifier les besoins et les attentes des commanditaires,

Connaître les collectivités pour agir efficacement,

Composer entre la temporalité d'un événement et celle d'une politique culturelle,

Travailler à des événements croisés et à l'élaboration de projets en partenariat avec de multiples opérateurs.

Durée : 3,5 h

Intervenant : Cyrille ELSLANDER

Module 4

Bureau d'études, Contrôles techniques

Objectifs :

Donner les connaissances réglementaires et techniques relatives aux études et aux contrôles techniques réalisés dans le domaine de la production d'événement en espace public.

Contenu des missions des bureaux d'étude et des bureaux de contrôle : définition d'un bureau d'étude et application à ce domaine d'activité ; définition d'un bureau de contrôle et application à ce domaine d'activité ; qui doit mandater le bureau d'étude et le bureau de contrôle ; rappel des autres acteurs liés à la sécurité des personnes.

Référentiels réglementaires, normatifs et techniques : codes, décrets, arrêtés, circulaires, etc. ; règles de calculs ; règles techniques professionnelles.

Vérifications réglementaires : sécurité incendie ; installations électriques et éclairages de sécurité ; appareils et accessoires de levage ; solidité, stabilité et mise en œuvre des structures.

Impact du vent sur les structures : référentiel et approche technique ; application aux structures telles que CTS (Chapiteaux, Tentes et Structures), tribunes, scènes, tours, passerelles, décors, etc. ; exemple d'impact sur une simple tour régée (Sollicitation, lestage, haubanage, etc.

Poutres de pont (Gril technique) : différents matériels (Types, fabricants et utilisations) ; avis technique « solidité » ; tableaux des charges admissibles.

Accroches et levage : plans de charge des lieux d'accueil ; règles liées au levage des charges et à leurs sécurisations.

Charges d'exploitation : charge d'exploitation des bâtiments, des tribunes, des scènes, etc. ; adéquation entre structures et plancher d'un bâtiment ; exemples typiques et à risques.

Descentes de charge et calage : définition d'une descente de charge ; calcul d'une descente de charge simple (scène ou tribune) ; dimensionnement de plaque de répartition ; règles de calage.

Durée : 3,5 h
Intervenant : Richard GIL

Module 5

Comprendre les enjeux administratifs

La mise en œuvre d'un projet artistique nécessite d'identifier et de maîtriser l'environnement administratif.

Objectifs :

- Appréhender les enjeux de compréhension et de coopération avec le personnel administratif
- Acquérir les principales règles du droit du travail
- Maîtriser les obligations liées à la sécurité au sein de l'entreprise
- Présenter les différentes spécificités des contrats et conventions
- Appréhender le fonctionnement des assurances et les éléments spécifiques aux spectacles vivants
- Identifier et comprendre les marchés publics

Durée : 14 h
Intervenant : Patrick WEILER & Fabrice MERIZZI

Module 6

Organiser un festival cirque & arts de la rue

6.1 Organiser un festival

Organiser un festival à l'échelle d'une ville peut s'avérer complexe au vu de la quantité des interlocuteurs dans les phases préparatoires et d'exploitation. Il convient de déterminer les bons objectifs, d'adopter une méthode rigoureuse et d'utiliser des outils éprouvés basés sur un travail collaboratif.

Objectifs :

- Savoir identifier les partenaires et les interlocuteurs
- Savoir repérer et décrypter les aspects réglementaires concernés
- Savoir planifier l'organisation selon une méthodologie adaptable
- Identifier les aspects de sécurité et de prévention des risques (public et des équipes)
- Constituer et manager des équipes

6.2 Diffuser un projet sous chapiteau

L'accueil ou la tournée sous chapiteau nécessite une attention et des connaissances particulières. Les aspects réglementaires, la préparation des aires d'accueil, les contraintes météo et les besoins techniques sont autant d'aspects spécifiques aux projets sous chapiteau.

Objectifs :

- Aborder les fondamentaux réglementaires CTS
- Rappeler les principes de montage d'un chapiteau
- Apprendre à choisir et préparer l'aire de montage
- Préparer la logistique et les engins
- Exercice pratique

Durée : 14 h
Intervenant : Vincent CHIRON

Module 7

Événements pyrotechniques

Organiser un spectacle pyrotechnique nécessite une étude rigoureuse et des connaissances précises en la matière. Le choix du site, les points réglementaires, les conditions climatiques, la mise en œuvre technique et l'exploitation sont autant d'aspects à analyser et à maîtriser.

Objectifs :

- Rappel des fondamentaux réglementaires

Description des produits les plus courants
Savoir choisir et préparer le site
Exploiter le feu en sécurité

Durée : 3,5 h
Intervenant : Bernard MOLÉ

Module 8

Arts visuels en espace public

L'implantation d'œuvres en espace public nécessite un lien très étroit entre la conception de l'œuvre, sa réalisation, son installation et sa maintenance selon des contraintes administratives et techniques spécifiques. Il s'agira d'aborder, en nous appuyant sur des études de cas, les étapes majeures de mise en œuvre de tels projets.

Objectifs :

Identifier les acteurs concernés, les démarches administratives et les études techniques nécessaires
Mettre en œuvre un planning et une méthodologie de travail
Préparer la mise en œuvre et organiser l'implantation et la maintenance.

Durée : 3,5 h
Intervenante : Clémence LEVASSOR

Module 9

Spectacles aériens

Accompagner ou organiser des spectacles aériens nécessite de comprendre les contraintes, la législation et la méthode d'approche de ce domaine particulier. Il est indispensable de maîtriser les principes généraux de cette spécialité exigeante.

Objectifs :

Découvrir les techniques et les matériels utilisés
Aborder les fondamentaux réglementaires
Appréhender la question des études et des contrôles techniques
Aborder les principes de logistique d'accueil.

Durée : 3,5 h
Intervenant : Arnold GAUTHERON

Module 10

Mise en cohérence d'une méthode globale, bilan et évaluation

Par une étude de cas correspondant à l'organisation d'un événement en espace public, le stagiaire sera amené à formaliser sa méthodologie dans les différents domaines abordés au cours de la formation.

Objectifs :

mettre en cohérence les dimensions abordées dans les autres modules
avoir une vision d'ensemble des enjeux et définir une méthodologie générale
mener un exercice pratique :
- présentation de l'exercice
- travail seul ou en groupe
- présentations et évaluation des travaux

Durée : 8,5 h
Intervenant : Jérôme PLAZA

Bilan et évaluation

Durée : 2 h
Intervenant : Jérôme PLAZA avec l'équipe FAI-AR

Évaluation et appréciation des résultats

L'exercice final permettant de mobiliser l'ensemble des apports de la formation consistera en une étude de cas pratique, traitée en sous-groupes dans le cadre du dernier module.

- Chaque groupe présente les résultats de son étude de cas auprès du reste du groupe de participants, du formateur et d'un cadre de l'équipe de la FAI-AR. Une appréciation de ces résultats est formulée par l'équipe pédagogique à la suite des présentations.
- Un bilan collectif et des retours individualisés permettent d'évaluer l'adéquation entre les objectifs de la formation et les attentes des stagiaires.
- L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par un cadre de la FAI-AR avec le responsable pédagogique, selon la grille d'évaluation des acquis en vigueur à la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Pédagogique

Les dossier et programme pédagogiques sont remis aux stagiaires en amont du stage ; de la documentation en lien avec les thématiques abordées est consultable pendant la formation ; les plans d'interventions et dossiers documentaires sont remis à chaque stagiaire en fin de formation. Les stagiaires ont accès, pendant la formation à accès à internet, à une imprimante et petit matériel de bureau.

Technique

La formation se déroule au sein des locaux de la FAI-AR dont les équipements sont les suivants : salle de cours équipée de tableaux et vidéoprojecteur ; espaces communs (tanière et espace de détente) ; matériel technique mis à disposition si nécessaire (enregistreurs sonores, caméra, enceintes, etc.)

Encadrement

L'équipe mise à disposition des candidats et des participants en amont, pendant et en aval de la formation, est composée de :

- 1 responsable pédagogique
- 1 équipe de 7 formateur-ric-e-s
- 1 coordinatrice pédagogique
- 1 chargée de production

Programme prévisionnel

2020		lundi 12 avr	mardi 13 avr	mercredi 14 avr	jeudi 15 avr	vendredi 16 avr
MATIN	###	MODULE 1 Présentation et fondamentaux	MODULE 1 Présentation et fondamentaux Intervenant : Jérôme Plaza	MODULE 3 Projets espace public et collectivités Intervenant : Cyril Elslander	MODULE 5 Comprendre les enjeux administratifs et de production des projets en espace public	MODULE 5 Comprendre les enjeux administratifs et de production des projets en espace public Intervenant : Patrick Weiler
	###		MODULE 2 Enjeux artistiques, enjeux techniques Intervenant : Julien Marchaisseau	MODULE 4 Bureaux d'études, contrôles techniques Intervenant : Richard Gil		MODULE 5 Les marchés publics Intervenant : Fabrice Merrizzi
APRÈS-MIDI	###					
	###					
		lundi 19 avr	mardi 20 avr	mercredi 21 avr	jeudi 22 avr	vendredi 23 avr
MATIN	###	MODULE 6 Organiser un festival arts de la rue et cirque, Diffuser un spectacle sous chapiteaux	MODULE 6 Organiser un festival arts de la rue et cirque, Diffuser un spectacle sous chapiteaux	MODULE 7 Événements pyrotechniques Intervenant : Bernard Mole	MODULE 9 Spectacles aériens Intervenant : Arnold Gautheron	MODULE 10 Mise en cohérence d'une méthode globale
	###					
APRÈS-MIDI	###			MODULE 8 Arts visuels dans l'espace public Intervenante : Clémence Levassor	MODULE 10 Mise en cohérence d'une méthode globale Intervenant : Jérôme Plaza	Intervenant : Jérôme Plaza
	###	Intervenant : Vincent Chiron	Intervenant : Vincent Chiron			BILAN ET ÉVALUATION Intervenant : Jérôme Plaza +1 équipe FAI-AR

Responsable pédagogique

Jérôme PLAZA | Directeur technique

Jérôme Plaza est directeur technique de la Friche Belle de Mai à Marseille.

Titulaire de la formation de « Responsable technique d'événements en espace public » du CFPTS (2005) et du SSIAP3 IGH (réglementation ERP), il collabore depuis 1990 avec des compagnies, des lieux et des événements en qualité de régisseur ou de directeur technique : Compagnie OFF, Royal de Luxe, Oposito, Grande Halle de la Villette, 2R2C, Lille 3000, festivals d'Aurillac, Excentrique, Chalon dans la Rue, Tumultes, Marseille Provence 2013 Capitale européenne de la culture.

Aujourd'hui spécialiste de l'organisation d'événements en espace public, il souhaite contribuer à transmettre ce savoir-faire particulier.

Organisateur

FAI-AR | Formation supérieure d'art en espace public

MARSEILLE www.faiar.org

La FAI-AR est l'unique centre de formation en Europe dédié à la création artistique en espace public. Sous tutelle du Ministère de la culture, soutenue par la Région PACA et la Ville de Marseille, la FAI-AR forme les artistes et techniciens qui coordonnent et animent les grands événements culturels urbains et paysagers, les festivals et les fêtes de villes.

La FAI-AR organise un cursus spécialisé de formation supérieure qui s'adresse à des étudiants issus des établissements supérieurs de formation artistique et à des interprètes expérimentés (comédiens, danseurs, musiciens, circassiens, etc.) qui choisissent d'affirmer leur position de créateurs et de porteurs de projets en espace public. Le rôle de la FAI-AR est de leur apporter les connaissances, compétences et savoir-faire professionnels et de les accompagner dans leur démarche artistique.

La FAI-AR développe par ailleurs une offre de formation continue (stages courts, workshops et masterclasses) destinée à des artistes et techniciens en activité. Une partie de ces actions est destinée à l'international (Corée, Tunisie, Égypte, Chine) et s'inscrit dans le cadre d'accords de partenariat liés au développement de la filière des arts en espace public dans les pays partenaires : formation de cadres, formation de formateurs, transfert de compétences.

Implantée au cœur des quartiers Nord de Marseille, au sein de la Cité des arts de la rue, la FAI-AR dialogue avec l'ensemble des disciplines de la création contemporaine, s'ouvre aux secteurs de l'urbanisme, du design et du développement local et entretient des relations étroites avec les acteurs publics et privés des villes et des territoires.



DATADOCK a validé les 21 indicateurs qualité de la FAI-AR.

ÉQUIPE Direction : Jean-Sébastien STEIL | Administration : Patrick WEILER | Pédagogique : Camille FOURÈS | Production : Astrid DUROCHER | Communication : Anne SÉGALLOU | Projets numériques : Samantha GIORDANO | Comptabilité : Adil AFKIR | Régie : Chantal VASSEUR.

Informations pratiques

Dates et lieux : Du 12 au 23 avril 2021, à la FAI-AR, Cité des arts de la rue de Marseille

Durée : 10 jours | 70 heures

Coût du stage

Le coût du stage est de 1700€ TTC par stagiaire :

- Coûts pédagogiques 1650€
- Frais d'inscription 50€

Le coût du stage peut être pris en charge par les organismes de gestion des financements de la formation professionnelle continue (AFDAS, Uniformalion et autres), le Pôle emploi, le Plan de formation de votre employeur, etc.

Financement

Après avoir reçu votre pré-inscription, la FAI-AR vous adresse un devis de formation.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- vérifiez auprès de votre financeur vos possibilités de financement,
- retirez auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituez et déposez votre demande en veillant à respecter les délais.

Inscription

Pré-inscription en ligne jusqu'au 22 mars 2021

www.faiar.org

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- l'équipe pédagogique a validé votre participation,
- l'accord de prise en charge a été communiqué à la FAI-AR,
- vous avez transmis à la FAI-AR : le devis de formation signé et le règlement des frais d'inscription.

Contact

ANNE SÉGALLOU | Chargée de communication et de l'information

+33 (0)4 91 69 74 97 | anne.segallou@faiar.org

FAI-AR | Formation supérieure d'art en espace public

La Cité des arts de la rue, 225 av. des Aygalades, 13015 Marseille | www.faiar.org



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union

